

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 15

Rubrik: Chronique vaudoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique Vaudoise

Par Jean-Pierre Nicod

Vers un comptoir peu ordinaire

Lausanne vient de se voir désigner par le Conseil fédéral comme siège de la prochaine Exposition nationale, prévue pour 1964. Autant l'opinion publique avait été avertie, orientée, renseignée en prévision des Jeux Olympiques de 1960, qui devaient théoriquement nous échoir par la grâce du C. I. O., et qui furent finalement attribués à Rome, autant la candidature lausannoise pour l'Exposition fut entourée de discrétion. Et rien ne transpara avant la décision de nos Sept Sages, qui fut une surprise aussi générale qu'agréable pour le pays de Vaud.

Car c'est sans doute une très grosse affaire. D'après les premières évaluations, le budget général s'établira à plus de cinquante millions (suisses), ce qui est un joli chiffre. Le projet initial — qui peut parfaitement être modifié du tout au tout — prévoit une partie de l'Exposition dans les vastes halles du Comptoir Suisse, dont les locaux ne sauraient être mieux adaptés à cet effet, et une autre moitié sur la plaine de Vidy, au bord du lac et au départ de la route de Genève. Ces deux secteurs seraient reliés par un télésiège à longue portée et à grand rendement, si bien que les visiteurs traverseraient à peu près tout Lausanne dans les airs.

Dès maintenant, le petit groupe qui a présenté la candidature vaudoise veille à la constitution d'un grand comité qui se mettra sérieusement au travail. Il faudra nommer des commissions, des sous-commissions et des vice-sous-commissions, avec bureaux, rapporteurs et tout le tremblement. Il y a de la rentrée tardive dans l'air, et quand on songe que les préparatifs vont durer huit ans, on frémit au nombre d'explications conjugales qui vont se dérouler sur le palier entre minuit et trois heures du matin.

Mais ce n'est là qu'un prélude. Le Comptoir Suisse étant d'ores et déjà sacrifié pour 1964, ses habitués ne tiennent plus à l'idée qu'ils vivront bientôt cette année faste. Pensez donc : six mois d'Exposition au lieu de 16 jours de Comptoir; vingt-cinq pintes cantonales et au moins autant de cafés, restaurants, brasseries et autres bistrotts spécialisés ou généraux, ça promet d'être sensationnel!

La Facture du Général Hiver

Maintenant que la nature commence à « bouger » sérieusement, on peut se faire une idée des méfaits que nous a valu février. Une première estimation superficielle des milieux paysans évaluait les dégâts à six millions suisses. Le chiffre doit être largement dépassé à l'heure qu'il est. Si tous les semis d'automne ont « fricassé » (notamment les blés et seigles à haut rendement), ce n'est malgré tout qu'une

culture saisonnière de perdue. Mais l'on s'est vite aperçu que des plantes vivaces, des arbustes et des arbres étaient eux aussi morts de froid. Presque toutes les fraiseraies du bassin lémanique y sont restées; de même pour les rosiers rustiques, pourtant résistants; de même pour nombre d'arbres d'ornements (conifères surtout) et de petits arbres fruitiers. Dans les seuls parcs de la ville de Lausanne, il y a pour 200.000 francs de dégâts, sans compter que, malgré tous les efforts des jardiniers et horticulteurs, l'été vaudois sera beaucoup moins fleuri que d'habitude.

Le retour du soldat

Le principal régiment d'infanterie vaudois a effectué en mars son cours de répétition, dans la Haute-Broye et les abords immédiats de la Gruyère. Le temps a favorisé ces vacances fédérales, et s'il a fait un peu froid au début, la pluie n'est tombée qu'à deux reprises en trois semaines. Les « vieux » qui n'avaient plus endossé l'uniforme depuis cinq ou huit ans ont eu quelque peine à reconnaître l'armée traditionnelle; plus de longues marches ni de gros paquetages, cuisine tout à fait acceptable, discipline très lâche, etc. Il n'est pas douteux que la conduite de la troupe, autrefois très stricte, se soit largement humanisée; mais il est certain aussi que le fameux « malaise » dont l'œuf de colombe n'est qu'une expression a des répercussions, parfois désagréables, sur l'esprit de l'homme dans le rang.

Mais entre l'appel principal et l'appel du soir, des heures joyeuses ont coulé. Les retrouvailles entre vieux copains ont été soigneusement et longuement fêtées. Les contacts avec une population souvent très généreuse ont été chaleureux. On a apprécié à sa juste valeur la diversité des fondues (fromage, moitié-moitié, tout vacherin), et l'on a commenté et enregistré pour la postérité quelques termes et locutions dont s'est enrichi l'argot du soldat suisse. Les « lourds » et les « pénibles » qu'on groupait, depuis 1945, sous le générique de « flèches », sont devenus des « hélices ». « Morue », très employé, avait perdu presque toute son inflexion injurieuse pour englober l'ensemble des copains. « En piste! » reste en vigueur tant qu'une enseigne de café est visible à l'horizon. De celui qui participe trop largement à l'écoulement des stocks de blanc, on dit qu'il « est sur Soleure ». Enfin, pour bien préciser qu'on est abstinent à l'exercice mais qu'en contrepartie on ne parle pas de tirs ni de discipline pendant les heures de liberté, on a vu fleurir ce saisissant raccourci : « boulot-boulot, bistrot-bistrot ».

Le régiment a été licencié la veille des Rameaux. La semaine suivante avaient lieu les examens annuels des écoles primaires, et l'un des sujets de « compo-

sition » était le suivant : « Papa est démobilisé ». Et l'on a vu naître sous la plume d'une fillette ce croquis étonnamment vivant, beaucoup trop joli pour avoir été inventé : « Samedi après-midi, papa est rentré. Il a beaucoup mangé puis, comme il était très fatigué, il est allé se reposer au lit avec maman. Moi, j'ai dû faire la vaisselle. »

La buche vengeresse

Le tribunal de Moudon a condamné à une année d'emprisonnement avec sursis un citoyen qui avait eu des mots avec un voisin et qui, pour se venger, lui avait joué un tour inédit. Il lui avait volé une bûche, y avait délicatement creusé un trou, avait rempli le trou avec de l'explosif, avait refermé soigneusement, et consciencieusement remis la bûche à

sa place. Quelques semaines plus tard, le personnage visé déménageait... avec son bois. La vengeance est un plat qui se mange froid : l'homme à l'explosif dut attendre quatre mois avant d'apprendre un beau matin par le journal que la bûche avait fini par passer au fourneau. C'était la femme de la « victime » qui l'avait déposée là avant d'aller faire ses commissions, si bien qu'il n'y avait personne dans l'appartement au moment où la bûche fit explosion — et le fourneau avec. Et s'il fallait une preuve que la vie n'est pas chère dans la campagne vaudoise, on la trouverait là : les dégâts s'élevèrent, en tout et pour tout, à 138 francs.

Malgré tout, c'est une affaire qui a fait pas mal de bruit dans le pays.

Jean-Pierre Nicod.

Nouvelles Suisses

CONCOURS HIPPIQUE, LUCERNE (10-19 mai 1956)

Le concours hippique international de Lucerne aura lieu du 10 au 19 mai 1956. A l'heure actuelle, dix équipes (Australie, Belgique, Egypte, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Mexique et Suisse) ont annoncé leur participation.

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES, LUCERNE (15 août-6 septembre 1956)

Les Semaines musicales internationales de Lucerne auront lieu du 15 août au 6 septembre : elles comprendront 5 concerts de l'Orchestre du Festival et 3 concerts du « Philharmonia Orchestra of England ». A côté des traditionnelles sérénades devant le Monument du Lion, il y aura des concerts de musique de chambre, des soirées de « lieder », des représentations au Théâtre de la ville, etc.

COURS DE VACANCES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE (16 juillet-20 octobre 1956)

La Faculté des Lettres de l'Université de Genève organise, pour le 65^e anniversaire, des cours de vacances de langue française, du 16 juillet au 20 octobre 1956, en 4 séries de trois semaines et une série complémentaire (institutions internationales). Pour recevoir le programme et renseignements, s'adresser aux Cours de Vacances, Université de Genève.

COURS DE VACANCES DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (16 juillet-27 octobre 1956)

La Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne organise, chaque année, depuis 1895, des cours

de langue et de culture française. En 1956, ils auront lieu en 5 séries de trois semaines. Pour les programmes et les renseignements, s'adresser au Secrétariat des Cours de Vacances, Université de Lausanne.

LA GARDE PONTIFICALE SUISSE

La garde pontificale suisse vient de célébrer le 450^e anniversaire de sa création; c'est en 1506, en effet, que le pape Jules II engagea des mercenaires suisses chargés depuis lors d'assurer la garde du Souverain Pontife et celle du Vatican.

44 JURÉS POUR LE 12^e CONCOURS INTERNATIONAL D'EXÉCUTION MUSICALE, GENÈVE, 1956

La liste des jurés du 12^e Concours international d'exécution musicale, qui aura lieu du 22 septembre au 6 octobre 1956 au Conservatoire de Genève, vient de paraître. Elle comprend, sous la présidence de M. Henri Gagnebin, les noms de 44 artistes éminents de différents pays, dont 11 de Suisse, 8 de France, 6 d'Autriche, 4 d'Allemagne, 4 d'Italie, 3 de Belgique, 2 d'Angleterre, 2 d'Espagne et 1 de Hongrie, de Pologne, des Etats-Unis et de Yougoslavie. La Radiodiffusion suisse a également désigné ses représentants dans le jury.

Plus de 700 demandes de renseignements et un certain nombre d'inscriptions de tous pays sont déjà arrivées au Secrétariat du concours. On peut donc conclure que l'intérêt auprès de la jeunesse musicale internationale est à nouveau très grand et que la participation sera encore une fois forte. Délai d'inscription : 14 juillet 1956. Les prospectus ainsi que tous renseignements sont donnés gratuitement au Secrétariat du concours, Genève, Conservatoire de Musique.